

Paris, 18 avril 2024

**AVIS AUX PORTEURS DU FONDS DE DROIT FRANÇAIS  
OSTRUM SRI MONEY**

(Codes ISIN : Part I-C : FR0007075122/ Part I-D\* : FR0010894964 /

Part R : FR0011563535 / Part RE\* : FR0013298965 / Part T\* : FR0013299245

Part N\* : FR001400FJ16 / Part I 1\* : FR0013358934 / Part R 1\* : FR0013358942)

*\*Cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous vous informons des modifications suivantes apportées au FCP OSTRUM SRI MONEY ci-après « le Fonds » :

-Le Fonds détiendra désormais une proportion minimale de 20% d'investissement durable. En conséquence une nouvelle annexe précontractuelle « SFDR » est attachée au prospectus du Fonds,

-Le montant minimal de première souscription des parts I-C (code Isin : FR0007075122), I-D\* (code Isin : FR0010894964) et I 1\* (code Isin : FR0013358934) est augmenté de Néant à 100 000 euros.

*\*Cette part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

**Ces modifications entreront en vigueur le 25 avril 2024.**

Il n'y a pas d'autre modification sur le Fonds.

Le prospectus intégrant l'annexe SFDR, en français, les documents d'informations clés, en français et en néerlandais, ainsi que les derniers rapports périodiques en français sont disponibles gratuitement auprès de Natixis Investment Managers International.

Il peut vous être adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**  
Service Clients  
43, avenue Pierre Mendès-France  
75013 PARIS



Ou

**CACEIS BANK, Belgium Branch**

Avenue du Port 86C b320

B-1000 Bruxelles.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo : [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com)